

doc.
CA1
EA920
98C12
EXF



CANADA- EUROPEAN UNION AGREEMENTS



Department of Foreign Affairs and International Trade
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

The full text of some of the Canada-EU Agreements is available
on the following websites:

<http://www.dfait-maeci.gc.ca/eu-mission/>

http://www.dfait-maeci.gc.ca/english/geo/europe/EU/MENU1_EN.HTM

Published by the European Union Division
Department of Foreign Affairs and International Trade, 1998

Table of Contents

OUT
AUG

2 2007

Return to Departmental Library
Retourner à la bibliothèque du Ministère

Introduction Canada-EU Relations 1

Framework Agreements 2

Agreement on Economic Cooperation: 2

Declaration on Transatlantic Relations: 2

Joint Political Declaration and Action Plan: 2

Sectoral Agreements 3

Agreement on Research in Peaceful Uses of Nuclear Energy: ... 3

Agreement on Fisheries: 3

Agreement on S&T Cooperation: 3

Amendment on the Agreement on S&T Cooperation: 4

Education and Training Agreement: 4

Humane Trapping Agreement: 5

Mutual Recognition Agreement - Conformity Assessment: 5

Agreement on Cooperation in Nuclear Research: 6

GATT Article XXIV:6 Agreement: 6

Customs Co-operation Agreement: 6

Canada-EU Veterinary Agreement 7

Agreements in progress 7

Agreement on competition policy and law 7

18152963CA
181529657A

Introduction

Canada-EU Relations

Canada's diplomatic relations with the European Union (EU) date back to 1958 when Canada accredited its first Ambassador to the European Economic Community (EC). Since then, this dynamic relationship has continued to evolve and gain momentum. A flurry of important new agreements since the early 1990s is evidence that this relationship is stronger than ever.

Three general agreements provide the foundation for this special relationship:

- the Canada-European Communities Agreement on Economic Co-operation of 1976;
- the Canada-European Communities Declaration on Transatlantic Relations of 1990;
- the Canada-European Union Joint Political Declaration and Action Plan of 1996.

A growing list of sectoral agreements builds upon the base established by these general agreements. The fact that all these agreements are still in force demonstrates the vitality of this transatlantic relationship.

Framework Agreements

Agreement on Economic Cooperation:

Under the Canada-European Communities Agreement on Economic Cooperation (1976), Canada and the EU are committed to develop and diversify their reciprocal commercial exchanges, and to foster economic co-operation. To oversee and promote this collaboration, the agreement established the Joint Co-Operation Committee, composed of Canadian and European Commission representatives.

Declaration on Transatlantic Relations:

The Canada-European Communities Declaration on Transatlantic Relations (1990) builds upon previously existing agreements and establishes a political framework for Canada-EU relations. It emphasizes the values shared by Canada and the EU by establishing principles of partnership and common goals. It provides for regular consultations between the Prime Minister, his or her counterpart in the European Presidency, and the President of the Commission.

Joint Political Declaration and Action Plan:

The Canada-European Union Joint Political Declaration and Action Plan (1996) fosters direct links between the peoples of Canada and the European Union. The agreement enhances co-operation on economic issues by further strengthening economic and trade relations, both bilaterally and multilaterally. Moreover, it addresses foreign policy and security issues such as Euro-Atlantic security; co-operation on global issues; regional co-operation; and development and humanitarian assistance.

It also deals with transnational issues such as the environment, migration, terrorism and international crime.

Sectoral Agreements

Agreement on Research in Peaceful Uses of Nuclear Energy:

The Canada-Euratom Agreement on Peaceful Uses of Nuclear Energy (1959) enshrines closer co-operation between Canada and the EU in order to develop and promote peaceful uses of atomic energy.

Agreement on Fisheries:

The Canada-European Communities Agreement on Fisheries (1981) is designed to ensure the conservation and rational management of the North Atlantic fishery resources. It commits Canada and the EU to co-ordinate the management of those resources, either bilaterally or multilaterally. It also endeavours to increase co-operation between Canada and the EU by harmonizing regulatory measures and by facilitating the exchange of fishery statistics.

Agreement on S&T Cooperation:

The Canada-European Union Agreement on Scientific and Technological Cooperation (1995) established a reciprocal relationship which permits Canadian researchers and research organizations to participate in EU conducting research and technology development under the auspices of the EU Framework Program. This agreement also assured equivalent access for EU researchers to Canadian programs, also on a non-funded basis.

It provided for reciprocal access in the fields of agriculture, fisheries, forestry and bio-medicine, information and telecommunications technologies, non-nuclear energy, environment and mineral research and technological development.

Amendment of the Agreement on S&T Cooperation:

The 1995 Agreement was amended at the December 1998 Canada-EU Summit, so as to cover research in all sectors - including biotechnology - instead of being limited to the afore-mentioned list of specified fields.

Education and Training Agreement:

The Canada-European Communities Education and Training Agreement (1996) establishes a program to facilitate student transatlantic mobility. The program allows for private and public sector partnerships to provide internships. It has granted funding for physical and virtual student exchange programs, related teaching assignments, and the joint development of innovative technology-mediated teaching materials. To date, a total of 25 projects, involving 36 universities and colleges from all across Canada as well as 80 European educational institutions, have taken shape. Over 900 Canadian and European students have participated in the program.

Humane Trapping Agreement:

The Canada-European Union Humane Trapping Agreement (1997) establishes the stringent scientific basis by which standards will be applied to all trapping methods involving mechanical devices with respect to the capture of 19 species of wild mammals. These standards will apply regardless of the reasons for capture, whether for pest control, conservation, fur or food.

As such, the agreement provides a clear framework that will allow the fur industry in both Canada and the EU to develop and maintain jobs. It is also the first document to specifically address international standards of animal welfare.

Mutual Recognition Agreement - Conformity Assessment:

The Canada-European Union Mutual Recognition Agreement (Conformity Assessment) (1998) is a bilateral market access agreement that provides for the acceptance of product approvals prepared in the exporter's jurisdiction to the importing party's regulatory requirements. It covers the following regulated sectors: telecommunications equipment and electromagnetic compatibility; recreational boats; medical devices and pharmaceutical good manufacturing practices; and electrical safety. The MRA will reduce regulatory burdens and transaction costs for globally oriented firms operating in these important high technology sectors.

Agreement on Cooperation in Nuclear Research:

Canada and the EU signed an Agreement on Cooperation in Nuclear Research at the 1998 Canada-EU Summit. This Agreement provides access for Canadian researchers engaged in research on peaceful uses of nuclear energy to EU research projects - potentially including those managed by the European Atomic Energy Community (EURATOM) for decommissioning nuclear reactors in Central and Eastern Europe. European researchers will receive access to Canadian nuclear programs.

This access could not take place without a specific agreement.

GATT Article XXIV:6 Agreement:

The Canada-European Community GATT Article XXIV:6 Agreement (1996) rectified the displacement of Canadian exports to the EU that occurred as a result of the accession of Sweden, Finland, and Austria. Under the rules of the WTO (XXIV:6), Canada was entitled to compensation for this displacement. The agreement improved Canada's access to the EU market for, among other goods, oats, pork, and canary seed.

Customs Co-operation Agreement:

The Canada-European Union Customs Co-operation Agreement (1997) expands the exchange of information between Canadian and EU customs authorities. It facilitates trade, improves the ability to combat customs fraud, and further enhances the close working relationship that exists in this field between Canada and the European Union.

Canada-EU Veterinary Agreement

Canada and the EU signed a framework trade agreement at the December 1998 Canada-EU Summit covering two-way trade in animals, animal products, fish and fish products which provides for future mutual recognition of sanitary measures.

This agreement allows recognition of equivalent sanitary measures for these products while maintaining high levels of protection of human and animal health. It will facilitate trade, and is supportive of the general objectives of the World Trade Organization (WTO) Sanitary and Phytosanitary (SPS) Agreement.

AGREEMENTS IN PROGRESS

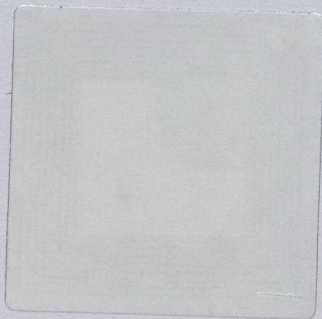
In addition to the agreements described above, Canada and the EU are concluding an agreement on competition policy and law which the parties hope to sign during 1999.



CANADA EUROPE



**ACCORDS
CANADA-
UNION EUROPÉENNE**



Le texte complet de certains accords Canada-UE
est disponible sur les sites web suivants:

<http://www.dfait-maeci.gc.ca/eu-mission/>
http://www.dfait-maeci.gc.ca/francais/geo/europe/EU/MENU1_fr.HTM

Publié par la direction de l'Union européenne
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, 1998

E 97224070 9E05 E



LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E

Table de matières

Introduction - Relations Canada-UE	1
Les Accords-cadres	2
Accord sur la coopération économique	2
Déclaration sur les relations transatlantiques	2
Déclaration de politique commune et Plan d'action	3
Les accords sectoriels	3
Accord concernant les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire	3
Accord sur les pêcheries	4
Accord sur la coopération scientifique et technologique ..	4
Modification à l'Accord sur la coopération scientifique et technologique	5
Accord sur l'éducation et la formation	5
Accord sur le piègeage sans cruauté	5
Accord de reconnaissance mutuelle - Évaluation de la conformité	6
Accord sur la recherche-développement dans le domaine nucléaire	7
Accord sur l'article XXIV:6 du GATT	7
Accord de coopération douanière	8
Accord Canada-UE sur les normes vétérinaires	8
Accords en cours de négociation	9
Accord sur la politique et la législation en matière de concurrence	9

Table des matières

Introduction - Relations Canada-UE..... 1

1 Les Accords-cadres..... 2

2 Accords sur la coopération scientifique..... 3

3 Déclaration de politique commune et Plan d'action..... 4

4 Les accords sectoriels..... 5

5 Accord concernant les initiatives pacifiques de l'énergie nucléaire..... 6

6 Accord sur les pêcheries..... 7

7 Accord sur la coopération scientifique et technologique et l'adaptation à l'Accord sur la coopération scientifique et technologique..... 8

8 Accord sur la formation et la formation..... 9

9 Accord sur le passage sans entrave..... 10

10 Accord de reconnaissance mutuelle - Évaluation de la conformité..... 11

11 Accord sur la recherche-développement dans le domaine nucléaire..... 12

12 Accord sur l'article XXIV de GATT..... 13

13 Accord de coopération douanière..... 14

14 Accord Canada-UE sur les normes vétérinaires..... 15

15 Accords en cours de négociation..... 16

16 Accord sur la politique et la législation en matière de concurrence..... 17

Introduction

Relations Canada-UE

Les relations diplomatiques du Canada avec l'Union européenne remontent à 1958 lorsque le Canada accrédita son premier Ambassadeur auprès de la Communauté économique européenne. Depuis lors, ces relations dynamiques ont continué d'évoluer et de prendre de l'ampleur. Les nombreux accords importants signés depuis le début des années 90 montrent qu'elles sont plus solides que jamais.

Trois accords généraux étayent ces relations privilégiées :

- l'Accord Canada-Communautés européennes sur la coopération économique (1976);
- la Déclaration Canada-Communautés européennes sur les relations transatlantiques (1990);
- la Déclaration politique commune et le Plan d'action Canada-Union européenne (1996).

De plus en plus d'accords sectoriels sont établis sur la base de ces accords généraux. Le fait que tous ces accords soient toujours en vigueur témoigne de la vitalité de cette relation transatlantique.

Les accords-cadres

Accord sur la coopération économique

En vertu de l'Accord Canada-Communautés européennes sur la coopération économique (1976), le Canada et l'UE se sont engagés à développer et diversifier leurs échanges commerciaux réciproques et à favoriser la coopération économique. Pour promouvoir et superviser cette coopération, l'accord a institué le Comité conjoint de coopération, qui se compose de représentants du Canada et de la Commission européenne.

Déclaration sur les relations transatlantiques

La Déclaration Canada-Communautés européennes sur les relations transatlantiques (1990) s'appuie sur des accords existants et institue un cadre politique pour les relations Canada-UE. Elle souligne les valeurs qu'ont en commun le Canada et l'UE en établissant des principes de partenariat et des objectifs communs. Elle prévoit des consultations régulières entre le Premier ministre, son homologue de la Présidence européenne et le Président de la Commission européenne.

Déclaration de politique commune et Plan d'action

La Déclaration de politique commune et le Plan d'action Canada-Union européenne (1996) favorisent des liens directs entre les peuples du Canada et de l'Union européenne. L'accord rehausse la coopération sur les questions économiques en renforçant davantage les relations économiques et commerciales, tant bilatérales que multilatérales. De plus, l'accord englobe les questions de politique étrangère et de sécurité telles que la sécurité euro-atlantique, la coopération sur les questions globales, la coopération régionale, l'aide au développement et l'assistance humanitaire. Il traite également de questions transnationales telles que l'environnement, la migration, le terrorisme et la criminalité internationale.

Les accords sectoriels

Accord concernant les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire

L'Accord Canada-EURATOM concernant les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (1959) consacre une coopération plus étroite entre le Canada et l'Union européenne visant à mettre au point et à promouvoir les utilisations pacifiques de l'énergie atomique. Il établit en outre un programme commun de recherche - développement.

Accord sur les pêcheries

L'Accord Canada-Communautés européennes sur les pêcheries (1981) vise à assurer la préservation et la gestion rationnelle des ressources halieutiques de l'Atlantique Nord. En vertu de cet accord, le Canada et l'UE s'engagent à coordonner, sur une base bilatérale ou multilatérale, la gestion de ces ressources. Il a aussi pour objet d'accroître la coopération entre le Canada et l'UE en harmonisant les mesures de réglementation et en facilitant l'échange de statistiques sur les pêcheries.

Accord sur la coopération scientifique et technologique

L'Accord Canada-Union européenne sur la coopération scientifique et technologique (1995) établit des relations réciproques qui permettent aux organismes de recherche et aux chercheurs canadiens de collaborer avec des consortiums de l'UE dans le contexte de programmes de recherche technologique et scientifique menés sous l'égide du programme-cadre de l'UE. Cet accord assure aussi aux chercheurs de l'UE le même accès aux programmes canadiens, sans fournir de financement. Cet accord englobe un large éventail de secteurs, dont l'agriculture, les pêches, la foresterie, la médecine biologique, les technologies de l'information et des télécommunications, l'énergie, l'environnement, la recherche sur les minéraux et le développement technologique.

Modification à l'Accord sur la coopération scientifique et technologique

L'accord de 1995 a été modifié au Sommet Canada-UE de décembre 1998 afin de couvrir la recherche dans tous les secteurs, y compris la biotechnologie, au lieu de se limiter à une liste de domaines précis.

Accord sur l'éducation et la formation

L'Accord Canada-Communautés européennes sur l'éducation et la formation (1996) établit un programme visant à faciliter la mobilité transatlantique des étudiants. Le programme permet aux secteurs public et privé de constituer des partenariats en vue d'offrir des stages. Des fonds sont prévus pour des programmes réels et virtuels d'échanges d'étudiants, pour des affectations d'enseignants et pour l'élaboration conjointe de matériel d'enseignement axé sur l'innovation technologique. On compte aujourd'hui 25 projets au total faisant intervenir 36 universités et collèges représentant tout le Canada et 80 établissements d'enseignement européens. Plus de 900 étudiants canadiens et européens ont déjà participé au programme.

Accord sur le piégeage sans cruauté

L'Accord Canada-Union européenne sur le piégeage sans cruauté (1997) établit des bases scientifiques rigoureuses selon lesquelles les normes seront appliquées à toutes les méthodes de piégeage faisant appel à des dispositifs mécaniques en ce qui concerne 19 espèces d'animaux sauvages.

Ces normes s'appliqueront indépendamment des motifs de la capture, que ce soit pour la fourrure, l'alimentation, la préservation des espèces ou la lutte contre les ravageurs. Tel qu'il se présente, l'accord constitue un cadre clair qui permettra à l'industrie de la fourrure, tant au Canada que dans l'Union européenne, de créer et de maintenir des emplois. Il s'agit également du premier document consacré spécifiquement aux normes internationales en matière de protection des animaux.

Accord de reconnaissance mutuelle - Évaluation de la conformité

L'Accord de reconnaissance mutuelle Canada-Union européenne - Évaluation de la conformité (1998) est un accord bilatéral d'accès au marché qui prévoit l'acceptation des approbations de produits établies dans la juridiction dont relève l'exportateur conformément aux exigences réglementaires du pays importateur. Il couvre les secteurs réglementés suivants : matériels de télécommunication et comptabilité électromagnétique, embarcations de plaisance, appareils médicaux et bonnes pratiques de fabrication de produits pharmaceutiques, et sécurité en matière d'électricité. L'Accord de reconnaissance mutuelle réduira le fardeau de la réglementation ainsi que les frais de transaction pour les entreprises à vocation mondiale travaillant dans ces importants secteurs de haute technologie.

Accord sur la recherche-développement dans le domaine nucléaire

Le Canada et l'Union européenne ont signé un accord sur la coopération dans le domaine de la recherche nucléaire au Sommet Canada-UE de 1998. Cet accord permet à des chercheurs canadiens des secteurs public et privé faisant de la recherche nucléaire d'avoir accès à des projets de recherche nucléaire de l'UE - y compris, éventuellement, aux programmes que gère la Communauté européenne de l'énergie atomique (EURATOM) pour le déclassement des réacteurs nucléaires en Europe de l'Est. En outre, des chercheurs européens auront accès aux programmes que mène le Canada dans le domaine nucléaire.

Cet accès ne pourrait être accordé sans un accord spécifique.

Accord sur l'article XXIV:6 du GATT

L'Accord Canada-Communauté européenne sur l'article XXIV:6 du GATT (1996) a été conclu pour compenser la diminution des exportations canadiennes vers l'UE consécutive à l'accession de la Suède, de la Finlande et de l'Autriche, le Canada ayant droit à cette compensation en vertu des règles de l'OMC (XXIV:6). L'accord a amélioré l'accès du Canada aux marchés européens de l'avoine, du porc et du millet, entre autres.

Accord de coopération douanière

L'Accord de coopération douanière Canada-Union européenne (1997) accroît les échanges d'informations entre les autorités douanières du Canada et celles de l'UE. Il facilite le commerce, améliore les capacités de lutte contre la fraude douanière et raffermi les relations de travail étroites qui prévalent dans ce domaine entre le Canada et l'Union européenne.

Accord Canada-UE sur les normes vétérinaires

Au Sommet Canada-UE de décembre 1998, le Canada et l'Union européenne ont signé un accord cadre portant sur le commerce bilatéral des animaux, des produits d'origine animale, du poisson et des produits du poisson qui prévoit, à terme, la reconnaissance mutuelle des mesures sanitaires.

Cet accord permet de reconnaître des mesures sanitaires équivalentes pour les produits visés tout en maintenant des normes élevées de protection de la santé humaine et animale. Il facilitera les échanges commerciaux et soutient les objectifs généraux de l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Accords en cours de négociation

Outre les accords mentionnés ci-dessus, le Canada et l'UE travaillent actuellement à un accord sur la politique et la législation en matière de concurrence qu'ils espèrent signer en 1999.